

NOTICE
MERCUROCHROME sparadrap ampoules prévention
V2 10.2023

Destination : Protection contre les frottements et limitation du risque d'apparition des ampoules pour la population générale.

- Support tissé résistant
- Fortement adhésif
- Retrait sans laisser de traces
- Barrière anti-frottements qui évite la surchauffe et les ampoules.

Usage Grand public

Mode d'emploi :

Appliquer sur une peau nettoyée, désinfectée à l'aide d'un antiseptique puis rincée avec du sérum physiologique et séchée.

Le sparadrap est facilement déchirable pour adapter la longueur du ruban à l'usage.

Retirer délicatement et renouveler en moyenne toutes les 24 heures.

Précautions d'emploi :

Tenir hors de portée des enfants.

Conçu pour coller sur la peau saine.

La présence concomitante de produits gras ou de poils, l'usage sur des zones humides, sur des zones articulaires, peuvent nuire à l'adhésivité.

Lors de la pose, ne pas créer de tension sur la peau ou sur le sparadrap (risque d'irritation, effet garrot).

Renouveler le sparadrap s'il est mouillé ou en cas de perte d'adhésivité.

Pour éviter tout risque d'irritation, ne pas dépasser deux applications par jour. Ne pas utiliser plus de 30 jours consécutifs.

Ne pas stériliser.

Contre-indications:

Contre-indiqué pour les plaies et les ampoules déjà formées.

Effets indésirables :

Ce sparadrap peut provoquer des réactions cutanées telles que des rougeurs, une irritation une dermatite ou encore une douleur au retrait, tout particulièrement sur peau sèche ou abîmée.

En cas de réaction locale ou de démangeaison, arrêter l'utilisation du produit et consulter votre professionnel de santé.

Pour minimiser tout risque d'infection ou de réactions cutanées :

Respecter scrupuleusement le mode d'emploi. Ne pas réutiliser un sparadrap usagé.

Ne pas appliquer le sparadrap directement sur la peau lésée, sur les yeux, ou sur les muqueuses (risque d'irritation, inflammation, douleur).

Ne pas utiliser après la date de péremption. Ne pas utiliser un produit endommagé.

Tout incident grave lié à ce produit doit être déclaré au fabricant SDPDM, au distributeur et à l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé (ANSM).

Contient des dérivés de colophanes pouvant provoquer une allergie cutanée.

Sparadrap à jeter aux ordures ménagères.

Date d'apposition du marquage CE : 2023

Dernière révision : V2 10-2023



SDPDM– 42 rue de Longvic – 21300 Chenôte - FRANCE

Distributeur : Laboratoires JUVA SANTE – 8, rue Christophe Colomb – 75008 Paris